# Dopage et conduites dopantes. (voir item 256) IC-80

- Connaître la définition du dopage et des conduites dopantes
- Savoir comment un produit est qualifié de dopant, comment une méthode est qualifiée de dopante
- Connaître les principales substances et méthodes dopantes
- Connaître l'existence des diverses formes de dopage
- Connaître la prévalence générale
- Connaître les principes, règles, méthodes, et organisations de la lutte contre le dopage
- Savoir à qui s'applique la règlementation anti-dopage
- Savoir rechercher le caractère dopant ou non d'une prescription médicale
- Connaître les risques liés au dopage et aux conduites dopantes
- Connaître les grands principes de la politique de prévention du dopage

# Connaître la définition du dopage et des conduites dopantes OIC-080-01-A

## **Conduites dopantes:**

Utilisation intentionnelle de produits et de méthodes de modification de certaines compétences de la personne afin d'affronter un obstacle, réel ou ressenti, et/ou pour améliorer ses performances physiques, intellectuelles, artistiques...

### Dopage

Comportement ne concernant que les sportifs qui, dans le cadre de compétitions ou de manifestations organisées par les fédérations, utilisent des substances ou des méthodes inscrites sur une liste mise à jour chaque année par l'Agence Mondiale Anti-dopage (AMA), disponible sur http://list.wada-ama.org/fr/

L'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) propose un moteur de recherche pour vérifier si un médicament est interdit : http://www.afld.fr/finder/produits-dopants

# Savoir comment un produit est qualifié de dopant, comment une méthode est qualifiée de dopante OIC-080-02-A

Substances et méthodes utilisées à des fins de dopage dans la pratique du sport

### Les différentes substances

- Les produits et méthodes considérés comme dopants sont ceux/celles qui sont inscrites dans une liste publiée annuellement par l'Agence Mondiale Antidopage (AMA).
- Certaines substances sont interdites en permanence, d'autres uniquement pendant les compétitions.
- La liste exhaustive des substances interdites sur le site de l'AFLD.
- L'exception à la règle : la procédure d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques (AUT).
  - Permet aux sportifs de suivre un traitement à base de médicaments contenant une substance interdite
- Catégorisation des différentes substances
  - Substances interdites en et hors compétition
  - Substances interdites en compétition
  - Substances interdites dans certains sports

### Les principales méthodes utilisées à des fins de dopage

- La manipulation de sang ou de composants sanguins
- Les manipulations chimiques et physiques
- Le dopage génétique

# Connaître les principales substances et méthodes dopantes OIC-080-03-B

### 1. Les principales substances

- Substances interdites en et hors compétition
  - S0. Substances non approuvées
    - Toute substance pharmacologique non incluse ci-dessous et non approuvée pour une utilisation thérapeutique chez l'Homme par une autorité gouvernementale de la santé (par ex : médicaments en développement préclinique ou clinique)
  - S1. Agents anabolisants (Stéroïdes anabolisants androgènes, autres agents anabolisants)
    - Augmentation de la masse musculaire, action sur la performance et la résistance à la fatigue
  - S2. Hormones peptidiques, facteurs de croissance et apparentés (Érythropoïétine (EPO))
    - Augmentation érythropoïèse => augmente transport O2 => améliore endurance
  - S3. Bêta-2-agonistes: Interdiction de tous les bêta-2 agonistes (sauf salbutamol, formotérol, salmétérol)

- Amélioration de la fonction respiratoire / Augmentation effort et résistance
- \$4. Modulateurs hormonaux et métaboliques (Inhibiteur d'aromatase, modulateurs récepteurs aux œstrogènes)
  - Suppression effets indésirables mésusage agents anabolisants / Augmentation de la masse musculaire
- S5. Diurétiques et agents masquant (Détail disponible sur le site de l'AFLD)
  - Aide à la perte de poids / Masquage d'autres produits dopants

### Substances interdites en compétition

- S6. Stimulants (Amphétamines, cocaïne, cathinones, méthylphénidate, modafinil, etc.)
  - Réduction fatigue / Amélioration temps de réaction / Augmentation attention et concentration
- S7. Narcotiques (Analgésiques dérivés des opiacés : morphine, buprénorphine, méthadone, etc.)
  - Diminution douleur / Effet sédatif / Euphorisant
- S8. Cannabinoïdes naturels et synthétiques (Cannabis naturels ou synthétiques / Cannabinoïdes synthétiques sauf CBD).
  - Amélioration du relâchement musculaire / Diminution de l'anxiété / Amélioration du sommeil
- S9. Glucocorticoïdes (Tous les glucocorticoïdes)
  - Psychostimulant / Augmentation endurance et tolérance douleur

### Substances interdites dans certains sports

- P1. Bêtabloquants (En compétition : automobile, billard, fléchettes, golf, ski, sport subaquatique/ En et hors compétition : tir, tir à l'arc)
  - Anxiolyse, réduction FC et diminution tremblements

## 2. Les principales méthodes utilisées à des fins de dopage (interdit en et hors compétition)

- La manipulation de sang ou de composants sanguins
  - Les deux méthodes sont interdites :
    - Administration ou réintroduction de n'importe quelle quantité de sang
    - Amélioration artificielle de la consommation, du transport ou de la libération de l'oxygène

### Les manipulations chimiques et physiques

• Usage de substances et de procédés qui modifient les échantillons des contrôles de dopage (cathétérisation, substitution, altération, perfusions, injections)

### • Le dopage génétique

- Utilisation d'acides nucléiques pour modifier les séquences génomiques
- Utilisation de cellules normales ou génétiquement modifiées

# Connaître l'existence des diverses formes de dopage OIC-080-04-B

Principales substances interdites en permanence ou seulement en compétition

Catégorie de substance	Exemples de molécules concernées	Effet recherché
SUBSTANCES INTERDITES EN ET H	HORS COMPÉTITION	
S0. Substances non approuvées	Toute substance pharmacologique non incluse ci-dessous et non approuvée pour une utilisation thérapeutique chez l'Homme par une autorité gouvernementale de la santé (par ex : médicaments en développement préclinique ou clinique)	
S1. Agents anabolisants	Stéroïdes anabolisants androgènes, autres agents anabolisants	Augmentation de la masse musculaire, action sur la performance et la résistance à la fatigue
S2. Hormones peptidiques, facteurs de croissance et apparentés	Érythropoïétine (EPO)	Augmentation érythropoïèse => augmente transport $O_2$ => améliore endurance
S3. Bêta-2-agonistes	Interdiction de tous les bêta-2 agonistes (sauf salbutamol, formotérol, salmétérol)	Amélioration de la fonction respiratoire Augmentation effort et résistance
S4. Modulateurs hormonaux et métaboliques	Inhibiteur d'aromatase, modulateurs récepteurs aux œstrogènes	Suppression effets indésirables mésusage agents anabolisants Augmentation de la masse musculaire
S5. Diurétiques et agents masquant	Détail disponible sur le site de l'AFLD	Aide à la perte de poids Masquage d'autres produits dopants
SUBSTANCES INTERDITES EN COM	MPÉTITION	
S6. Stimulants	Amphétamines, cocaïne, cathinones, méthylphénidate, modafinil, etc.	Réduction fatigue Amélioration temps de réaction Augmentation attention et concentration
S7. Narcotiques	Analgésiques dérivés des opiacés : morphine, buprénorphine, méthadone, etc.	Diminution douleur Effet sédatif Euphorisant
S8. Cannabinoïdes naturels et synthétiques	Cannabis naturels ou synthétiques Cannabinoïdes synthétiques	Amélioration du relâchement musculaire Diminution de l'anxiété

	(Sauf CBD)	Amélioration du sommeil
S9. Glucocorticoïdes	Tous les glucocorticoïdes	Psychostimulant Augmentation endurance et tolérance douleur
SUBSTANCES INTERDITES DANS C	ERTAINS SPORTS	
P1. Bêtabloquants	En compétition : automobile, billard, fléchettes, golf, ski, sport subaquatique En et hors compétition : tir, tir à l'arc	Anxiolyse, réduction FC et diminution tremblements

## Principales méthodes interdites en permanence ou seulement en compétition

Méthodes interdites à la fois en et hors compétition		
Manipulation de sang ou de composants sanguins	- Administration ou réintroduction de n'importe quelle quantité de sang - Amélioration artificielle de la consommation, du transport ou de la libération de l'oxygène	
Manipulations chimiques et physiques	Usage de substances et de procédés qui modifient les échantillons des contrôles de dopage (cathétérisation, substitution, altération, perfusions, injections)	
Dopage génétique	<ul> <li>Utilisation d'acides nucléiques pour modifier les séquences génomiques</li> <li>Utilisation de cellules normales ou génétiquement modifiées</li> </ul>	

## Connaître la prévalence générale OIC-080-05-B

Entre 5 et 10% des contrôles antidopage positifs (variations entre les disciplines)

# Connaître les principes, règles, méthodes, et organisations de la lutte contre le dopage OIC-080-06-B

## Mesure directe: contrôles antidopage

- Tout sportif peut être contrôlé, qu'il soit professionnel ou amateur.
- Il ne peut se soustraire au contrôle. En cas de refus => sanction identique à celle du dopage
- Contrôles en ou hors compétition
- Mis en place par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD)

## Mesure indirecte : utilisation données Passeport biologique de l'athlète

- Suivi au fil du temps de variables biologiques sélectionnées, permettant de mettre en évidence le dopage
- Passeport utile pour dépister transfusions autologues et EPO (repérage de changements non physiologiques).
- Comprend 2 modules :
  - Hématologique (sang) : dépister les méthodes d'amélioration du transport de l'oxygène
  - Endocrinien (urines) : détecter stéroïdes anabolisants androgènes endogènes non produits par l'organisme
  - 3ème module en cours : détection hormone de croissance

### En cas de contrôle antidopage positif

• Sanctions sportives voire pénales (jusque entourage ou soignants)

# Savoir à qui s'applique la règlementation anti-dopage OIC-080-07-B

A tous les sportifs licenciés dans une fédération et/ou participant à une compétition

# Savoir rechercher le caractère dopant ou non d'une prescription médicale OIC-080-08-A

Recherche du caractère dopant d'une prescription médicale sur notice médicaments et site AFLD

Prise en charge variable en fonction du produit concerné, de ses conséquences médicales psychiatriques et non-psychiatriques et du niveau d'utilisation.

# Connaître les risques liés au dopage et aux conduites dopantes OIC-080-09-B

- des risques institutionnels
- et des risques sanitaires
  - action pharmacologique de la molécule
  - évolution vers une conduite addictive

# Connaître les grands principes de la politique de prévention du dopage OIC-080-10-B

## A TITRE INDIVIDUEL

### Antennes Médicales de Prévention et de lutte contre le Dopage (AMPD)

 Centres ressources capables de donner un avis spécialisé et autorisé pour le suivi médical des sportifs; implantées en hôpital, attachées aux unités de médecine du sport ou d'addictologie.

#### Missions:

- Consultations anonymes aux personnes ayant eu recours au dopage
- Mise en place d'un suivi (obligation de suivi pour sportifs positifs à contrôle antidopage => certificat témoignant de sa démarche de soins)
- Coordination de la prise en charge multidisciplinaire des sportifs convaincus de dopage
- Enseignement, prévention et information
- Recherche autour des conduites dopantes ;
- Recueil de données épidémiologiques ;
- Veille sanitaire.

### Numéro vert « Écoute et dopage »

### A TITRE COLLECTIF

#### Les différentes instances

- La lutte contre le dopage dans le sport repose sur coordination entre :
  - AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage) exerce contrôle antidopage conformément au code mondial antidopage et au standard international et les enquêtes de l'AMA.
  - AMA (Agence Mondiale Anti-dopage) supervision des activités antidopage dans le monde entier (Code mondial antidopage)
  - Fédérations
  - AMPD (Antennes Médicales de Prévention et de lutte contre le Dopage)

## Aspect législatif

- France un des premiers pays à avoir légiféré à propos du dopage.
  - Loi du 5 avril 2006 :
    - Volet répressif : liste de substances et procédés interdits. Il appartient à chaque athlète de s'assurer que toute substance qu'il utilise ne contient pas de substance interdite
    - Volet préventif : instauration d'un suivi médical longitudinal.
  - Tout médecin amené à déceler du dopage, est tenu de refuser la délivrance des certificats médicaux, informer son patient des risques et proposer de l'orienter vers AMPD pour recevoir des soins. Il informe son patient de son obligation de transmission au médecin responsable de l'AMPD (tout en respectant secret médical et anonymat). Sanctions disciplinaires prévues contre les médecins qui n'auraient pas signalé un cas de dopage à l'AMPD.
- En cas de contrôle antidopage positif :
  - Sanctions sportives (de la suspension de sa fédération jusqu'à une radiation à vie) voire sanctions pénales
  - Sanctions peut concerner entourage ou soignants (s'ils ont facilité ou incité à l'usage de produits dopants)

UNESS.fr / CNCEM - https://livret.uness.fr/lisa - Tous droits réservés.